

DECLINAISON DU PROTOCOLE SANITAIRE DANS L'ECOLE.

Chers parents,

Avant toute chose, la communication est essentielle lors de cette pandémie pour éviter toute contamination. Il vous revient de prévenir le plus tôt possible l'école en cas de Covid dans votre foyer, qu'il touche votre enfant ou un de ses membres ou si votre enfant est cas contact. Vous voudrez bien privilégier le mail de l'école : 0780283j@ac-versailles.fr. Le téléphone peut aussi être utilisé, sur le temps de classe essentiellement, pour avoir un interlocuteur : 01 30 41 31 83. En cas d'absence de votre enfant et quelle qu'en soit la raison, vous prévenez l'école par mail ou téléphone le matin de l'absence.

Vous trouverez le protocole sanitaire sur le site : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>. Notre ministre a annoncé le plan jaune de ce protocole (niveau 2) pour la rentrée 2021..

Il est décliné ainsi dans l'école :

La règle de la **fermeture de la classe** pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.



- **Le lavage des mains** se fait :

- en arrivant à l'école, à la cantine, à la reprise de la classe l'après -midi, avec du savon,
- avant et après les récréations avec du savon pour les CP et les CE1/CE2 et du gel pour les CM1/CM2 sauf s'ils ont joué au sable.

- en sortant de l'école avec du gel.

- **L'aération** se fait aux entrées, sorties, récréations et 5 min en interours.

- **Les masques** sont fournis par les parents. Il est souhaitable que les faces du masque soient différenciées puisque les enfants l'enlèvent pour sortir en récréation. Il doivent pouvoir le remettre dans le bon sens. Il faut compter deux masques par

jour et être vigilant sur ce point (l'école n'avait plus de masque pour enfant à la fin de l'année dernière).

- **Distanciation** : Les classes ne sont pas mélangées (pas de brassage). Chaque classe a donc une portion de cour.

En CE1/CE2 et en CM1/CM2, la distance d'un mètre entre les élèves ne peut être respectée, les tables étant prévues pour deux et les superficies des salles trop petites. Les enfants sont donc deux par table.

Les entrées et sorties se font comme suit :

- portillon rue Raymond Loewy , sur le parvis, pour les CP
- portail rue Raymond Loewy pour les CE1/CE2
- portail donnant sur le garage Renault pour les CM1/CM2 (remarque : les voitures ne sont pas autorisées à pénétrer sur le chemin, pour des raisons de sécurité évidentes).

Les horaires restent inchangés : 8h30/11h30 et 13h30/16h30 avec la possibilité de déposer l'enfant 10 minutes avant.

Les rassemblements de parents aux entrées et sorties sont à éviter.

Les parents qui souhaiteraient parler à la directrice sont priés, après avoir déposé leur enfant, de se diriger vers le portail des CM1/CM2.

Le rôle des parents

- Les mouchoirs en papier sont à la charge des familles avec une préférence pour le matériel individuel. Ils expliquent comment on tousse dans le coude, comment on se mouche, qu'il faut jeter le mouchoir à la poubelle et se laver les mains après. Ils expliquent les gestes barrière et le lavage des mains après le passage aux toilettes, comment on met et on enlève un masque, sans toucher la partie extérieure.
- Les parents privilégient les jouets individuels permettant une distanciation dans la cour de récréation.
- **L'enfant ne doit pas avoir de fièvre en arrivant à l'école.**
- **Les parents doivent déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer** en précisant si c'est l'élève qui est concerné ou non. Ils ne doivent pas déposer leur enfant à l'école dans ce cas. C'est la même procédure si l'enfant est cas contact. La directrice communiquera avec les parents.

Si un enfant a été malade (quelque soit la maladie autre que le Covid), pour le remettre à l'école, les parents doivent attester par écrit avoir vu un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit.

Le rôle du directeur

Si un élève est atteint du Covid ou s'il est cas contact, il se mettra en relation avec les parents et leur donnera la procédure à suivre. Il suivra les recommandations de la cellule Covid de l'Education nationale.

Périscolaire :

Garderie : à partir de 7h30 le matin : un surveillant. Les enfants, peu nombreux, sont distanciés, dans la même salle.

Cantine : 3 classes, 3 services, 2 lieux de restauration. Les élèves ne sont pas mélangés. La salle de restauration commune à deux classes est nettoyée à fond après le premier service (tables et chaises).

Etude : jusqu'à 18h30. Deux salles d'étude, deux surveillants.